



Dossier HCERES

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

ÉVALUATION DES UNITÉS DE RECHERCHE

Une appréciation contextualisée des laboratoires, tenant compte du profil d'activités, que les laboratoires définissent, et de l'environnement institutionnel et territorial, que les laboratoires décrivent.

Une approche qualitative s'appuyant sur un portfolio. Les données quantitatives de production, utilisées de façon responsable, viennent en soutien de l'analyse qualitative.

Une évaluation menée par un comité de pairs (experts-pans, experts institutionnels, experts complémentaires, experts PAR).

Une approche fondée sur l'**autoévaluation du bilan**.

La prise en compte de la **trajectoire de l'unité de recherche**.

Deux documents à renseigner : le document d'autoévaluation et le fichier des données de caractérisation et de production.

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LA TRAME DU DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION (1)

1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS

2 - INTRODUCTION DU PORTFOLIO

3 - AUTOÉVALUATION DU BILAN

4 - TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LA TRAME DU DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION (2)

1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS

- Identification de l'unité
- Présentation de l'unité
- Les thématiques scientifiques et leurs enjeux
- Profil d'activités liées à la recherche
- Environnement de recherche
- Prise en compte des recommandations du précédent rapport



→ Irène, 15/02/2024

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LA TRAME DU DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION (3)

Le profil d'activités

L'unité se positionne selon sept grandes catégories d'activités (100 points à répartir) :

- **Administration et animation de la recherche** (pilotage de la recherche, participation à des instances, par exemple).
- **Aide aux politiques publiques et expertise technique** (pouvoirs publics aux niveaux européen, national et régional, entreprises, instances internationales comme FAO, OMS).
- **Contribution à l'adossement d'enseignements innovants à la recherche** (EUR, SFRI, par exemple).
- **Dissémination de la recherche** (partage de connaissances avec le grand public, médiation scientifique, interface science/société).
- **Recherche et encadrement de la recherche.**
- **Valorisation, transfert, innovation.**
- **Autres activités**

→ Ne pas y attribuer trop d'importance néanmoins

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LA TRAME DU DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION (4)

2. INTRODUCTION DU PORTFOLIO

Le portfolio fait l'objet d'une introduction qui décrit sa composition et qui justifie les choix opérés dans sa composition.

- Le support de l'évaluation qualitative des activités de l'unité.
- Un ensemble d'éléments que l'unité juge représentatifs de ses activités, de ses missions et de son environnement de recherche.

Portfolio

Le portfolio fait l'objet d'une introduction qui décrit sa composition et qui justifie les choix opérés dans sa composition. L'exposé veille à installer un dialogue entre la définition du profil d'activités et les éléments sélectionnés pour la constitution du portfolio. Cette introduction n'excède pas la limite de 3 500 caractères (espaces comprises) pour une unité mono-équipe et 7 000 caractères (espaces comprises) pour une unité pluri-équipe. Cette introduction fait l'objet de ce chapitre.

→ 2 pages pour expliquer les choix (Irène)

Pour une unité mono-équipe, il s'élève à :

- unité de petite taille (moins de 19 permanents) : cinq éléments dont au minimum deux publications ;
- unité de taille moyenne (entre 20 et 39 permanents) : huit éléments dont au minimum quatre publications ;

→ Choix collectif de 8 éléments (validé en conseil de labo)

Portfolio

Le portfolio peut rassembler les éléments suivants :

- des productions représentatives du positionnement scientifique de l'unité (front de connaissance, positionnement théorique, innovation méthodologique...) attestant notamment de sa reconnaissance aux niveaux national, européen et international (articles, ouvrages, créations artistiques, par exemple) ;
- des éléments soulignant l'implication de l'unité dans les activités d'encadrement et de formation (initiale ou à destination du monde professionnel) et témoignant des apports de l'activité scientifique de l'unité à la spécialisation de l'offre de formation de l'établissement (implication dans des projets EUR, d'universités européennes ou d'alliances pour l'innovation, conception de formations à destination de secteurs professionnels spécifiques, par exemple) ;
- des éléments présentant des dynamiques d'innovation sociale (co-production de recherche avec des acteurs non-académiques, collaboration de recherche avec des panels citoyens, par exemple) ;
- des éléments illustrant des actions de valorisation, de transfert (actions de coopération avec les collectivités territoriales, actions en matière d'aides aux politiques publiques, participation à des actions de repérage technologique et autres partenariats public-privé, etc.) et des contributions au développement socio-économique et culturel (note descriptive sur un contrat de R&D significatif, sur le contexte de création d'une start-up, par exemple) ;
- des éléments soulignant des activités de dissémination de la recherche (mise en place d'évènements à destination du grand public, production de documents audio-visuels, podcasts, ouvrages, expertises auprès d'acteurs du monde social, économique, culturel, politique, etc.) ;
- tout autre élément que l'unité jugera pertinent pour apprécier des aspects singuliers de son profil d'activités.

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LA TRAME DU DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION (5)

3. AUTOÉVALUATION DU BILAN

Un référentiel composé de quatre domaines d'évaluation :



Des domaines déclinés en une série de références :

- D1 : 3 références relatives à l'adéquation de la politique recherche de l'unité avec son potentiel humain, ses moyens financiers et logistiques, et avec les pratiques responsables en matière de ressources humaines, de sécurité, et d'empreinte environnementale.
- D2 : 4 références portant sur le rayonnement scientifique de l'unité, sur la qualité de sa politique d'encadrement et d'accueil, sur sa capacité d'obtenir des financements sur appels à projets compétitifs, et sur la qualité de ses équipements et de leur gestion.
- D3 : 3 références touchant aux aspects qualitatifs, quantitatifs et éthiques de la production scientifique.
- D4 : 3 références portant sur les interactions de l'unité avec les acteurs du monde non-acадémique, sur les produits de sa recherche à destination des acteurs socio-économiques et sur les interventions de ses personnels dans la sphère publique.

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

Domaine 1. Profil, ressources et organisation de l'unité

Ce domaine se décline en trois références : adéquation de la politique de recherche mise en œuvre par l'unité à son potentiel humain ; moyens financiers et logistiques mobilisés ; pratiques responsables en matière de ressources humaines, de sécurité, et d'environnement.

Référence 1. L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

L'unité exprime sa vision de son environnement de recherche et de ses acteurs. Elle montre en particulier comment elle tient compte de la politique de ses tutelles en matière de recherche et de valorisation. Elle décrit sa stratégie scientifique et présente comment elle associe l'ensemble de ses personnels à l'élaboration de sa politique de recherche et de valorisation.

L'unité analyse les impacts scientifiques, économiques, culturels et sociétaux de la politique qu'elle conduit et elle décrit comment elle les prend en considération.

Référence 2. L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

L'unité présente les ressources financières dont elle dispose de façon récurrente et celles qu'elle est capable de mobiliser, au-delà de la dotation allouée par ses tutelles. Elle décrit sa politique de mutualisation d'une partie de ses ressources pour favoriser l'émergence de thématiques novatrices et pour soutenir des activités collectives de recherche.

L'unité expose sa politique en matière de locaux et d'infrastructures scientifiques ou de ressources documentaires. Elle montre comment celle-ci est adaptée à ses objectifs scientifiques.

x 13 (13 références ds 4 domaines)

→ Irène

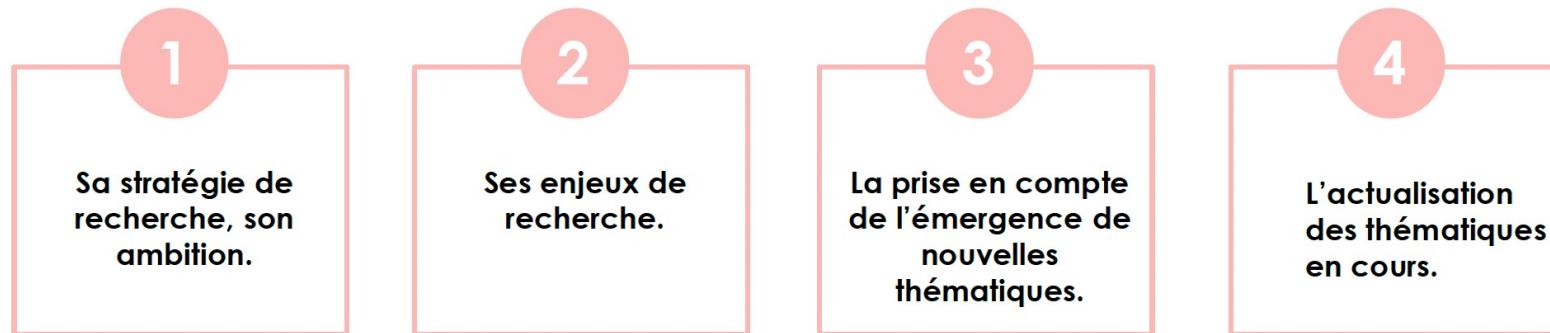
Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LA TRAME DU DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION (6)

4. TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Elle est entendue selon deux dimensions :

- la dynamique de recherche,
- l'organisation de l'unité.



L'unité met en regard son organisation.

Elle montre comment sa méthodologie et ses évolutions ont servi ses objectifs scientifiques et comment sa future structuration pourra répondre à son ambition.

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

L'unité est invitée à décrire, de façon très synthétique, son historique scientifique de long terme et à rappeler les objectifs qu'elle s'était assignés lors de la précédente évaluation, la stratégie qu'elle avait mise en place, et les défis qu'elle comptait relever. Ces éléments de caractérisation scientifique permettent d'opérer une analyse critique, de confronter les réalisations aux objectifs initiaux, de discuter des réussites et des échecs. L'unité souligne les réorientations qu'elle a mises en œuvre.

L'unité précise comment elle s'inscrit aujourd'hui dans les champs de ses diverses interventions (scientifique, expertise, valorisation, formation, dissémination, etc.), aux niveaux national et international, en s'appuyant sur une analyse de l'état de l'art.

→ Irène

L'unité décrit sa projection scientifique sur la base de son autoévaluation, de ses acquis de recherche et des nouveaux enjeux de recherche identifiés. En se plaçant dans la perspective de son projet scientifique à cinq ans, l'unité présente sa vision prospective de l'évolution de son domaine scientifique, sa contribution aux questionnements en cours et le positionnement du projet dans le champ scientifique national ou international. Elle indique ses points d'appui, les points à améliorer et les possibilités offertes par son environnement. Elle précise les risques liés à cet environnement. Elle présente comment elle soutient l'émergence de nouvelles thématiques, les sujets de recherche à risque ou les disciplines rares.

→ Irène + chefs d'équipe

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

L'unité expose, dans une vision prospective, sa stratégie partenariale avec le monde académique (aux échelles locale, nationale, européenne et internationale) et le monde socio-économique et culturel. L'unité est également invitée à montrer comment son projet s'intègre dans la stratégie des établissements tutelles et dans la stratégie du site universitaire.

L'unité justifie la mise en cohérence de sa stratégie de recherche avec ses moyens et son organisation : comment son organisation et ses évolutions ont servi ses objectifs scientifiques et comment sa future organisation et ses demandes de moyens répondront à ses ambitions. L'unité précise, dans ce paragraphe, les effectifs, les moyens à mobiliser et le mode de structuration (organisation, positionnement et contribution des équipes, synergies entre les équipes, plateformes) pour accompagner ses orientations, ses objectifs scientifiques et ses choix stratégiques. Elle présente un plan d'actions portant sur les nouveaux enjeux des laboratoires : science et société, science ouverte, impact environnemental des activités de l'unité, parité de genre, intégrité scientifique par exemple.

→ Irène + chefs d'équipe

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

ÉVALUATION DES UNITÉS DE RECHERCHE

Une appréciation contextualisée des laboratoires, tenant compte du profil d'activités, que les laboratoires définissent, et de l'environnement institutionnel et territorial, que les laboratoires décrivent.

Une approche qualitative s'appuyant sur un portfolio. Les données quantitatives de production, utilisées de façon responsable, viennent en soutien de l'analyse qualitative.

Une évaluation menée par un comité de pairs (experts-pans, experts institutionnels, experts complémentaires, experts PAR).

Une approche fondée sur l'**autoévaluation du bilan**.

La prise en compte de la **trajectoire de l'unité de recherche**.

Deux documents à renseigner : le document d'autoévaluation et **le fichier des données de caractérisation et de production**.

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LES DONNÉES DE CARACTÉRISATION ET DE PRODUCTION

Un fichier de 9 onglets, dont 1 consacré aux nomenclatures à respecter :

- ◆ 1. Informations administratives
- ◆ 2.1. RH de l'UR (pré-remplissage possible) → **Demander à l'HCERES de préremplir (Irène)**
- ◆ 2.2. RH en doctorat (export possible à partir de l'espace ADUM)
- ◆ 3. Production scientifique (identifiant HAL)
- ◆ 4. Ressources financières (des outils proposés par les ONR ou les établissements)
- ◆ 5. Indices de reconnaissance
- ◆ 6. Activités contractuelles et valorisation
- ◆ 7. Données du prochain contrat (copier-coller possible à partir de 2.1.)
- ◆ 8. Nomenclatures

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

2.1 - LISTE NOMINATIVE DES PERSONNELS DE L'UNITÉ DU 01/01/2018 AU 31/12/2023

Nom	Prénom	H/F	Nom de l'équipe interne n°1	Nom de l'équipe interne n°2	Année de naissance (AAAA)	Établissement ou organisme employeur (I)	Corps (I)	Sections disciplinaires (CNU, CSS, CoNRS, ..., BAP) (2)	HDR (Oui, ou case vide)	Date d'entrée (MM/AAAA)	Date de sortie (MM/AAAA)
Pomme	Jacques	H	DER	OST	1978	UPEC	PR	CNU 12	OUI	06/2018	06/2022
Colza	Jean	H	DER		1980	CNRS	CR	CNU 15		05/2002	
Citrouille	Pierre	H	DEF		1958	U PARIS SACLAY	PREM			09/2021	
Tulipe	Martine	F	OST		1990	CNRS	AI	BAP J		03/2017	05/2019
Tulipe	Martine	F	OST		1990	CNRS	IE	BAP J		05/2019	
Courgette	Florence	F	OST		1987	U PARIS 8	IR	BAP E		07/2002	
Rose	Sophie	F	OFIS		1964	U LILLE	MCFEM			02/2020	12/2023
Orchidée	Maurice	H	OFIS	DER	1971	INRIA	CR	CNU 18		09/2020	
Iris	Paule	F	DEE		1996	U LILLE	ATER			07/2003	
Mimosa	Olivier	H	DEE		1976	ENS-PSL	MCF	CNU 34		11/2010	
Crocus	Raoul	H	OST	DEF	1967	INRAE	DR	CNU 14	OUI	12/2013	05/2021
Jacinthe	Victor	H	DER		1985	U PARIS SACLAY	TECH	BAP A		01/2017	
Ortensia	Nathalie	F	DEE		1994	TELECOM PARISTECH	AI	BAP M		05/2000	06/2019
Pivoine	Marie	F	DEF		1988	EFREI	AJT	BAP C		01/2012	07/2018
Pensée	Raïssa	F	DEF	DEE	1983	AUTRE ÉTABLISSEMENT ÉTRANGER	PAST			02/2016	
Cactus	Fatima	F	DEF		1974	ESSEC	DR	CoNRS 17	OUI	09/2011	
Lilas	Ninon	F	OST		2000	U PARIS NANTERRE	MCF	CoNRS 12		09/2020	
Muguet	Léon	H	OFIS		1992	CY	CJC			03/2015	06/2022
Chrysanthème	Barbara	F	DER	DEE	1969	U PARIS SACLAY	MCF	CNU 60		04/2019	
Marguerite	Michel	H	DEE		1984	U PARIS-CITÉ	MCF	CNU 33		07/2023	

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LES DONNÉES DE CARACTÉRISATION ET DE PRODUCTION

Un fichier de 9 onglets, dont 1 consacré aux nomenclatures à respecter :

- ◆ 1. Informations administratives
- ◆ 2.1. RH de l'UR (pré-remplissage possible) → Demander à l'HCERES de préremplir (Irène)
- ◆ 2.2. RH en doctorat (export possible à partir de l'espace ADUM) → Tester l'export depuis Adum (qui ?)
- ◆ 3. Production scientifique (identifiant HAL)
- ◆ 4. Ressources financières (des outils proposés par les ONR ou les établissements)
- ◆ 5. Indices de reconnaissance
- ◆ 6. Activités contractuelles et valorisation
- ◆ 7. Données du prochain contrat (copier-coller possible à partir de 2.1.)
- ◆ 8. Nomenclatures

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

4 - Production scientifique - Période de référence : du 01/01/2018 au 31/12/2023

Pour les unités de recherche qui déposent leur production scientifique dans HAL, l'outil : <https://appui-evaluation.hceres.fr/hal> vous permet de générer un tableau excel.

Il est ensuite possible de compléter manuellement ce fichier excel.

Ce fichier devra être téléchargé sur la plateforme de dépôt en même temps que le document d'autoévaluation.

The screenshot shows a web-based application titled "Appui-Evaluation". The main heading is "Exportez vos productions scientifiques de HAL". Below it, a sub-instruction reads: "Les unités de recherche qui déposent leur production scientifique dans HAL peuvent s'appuyer sur ce formulaire pour exporter un tableau. Le Hcéres n'impose pas de dépôt de notices dans HAL, ni de texte intégral." A note below states: "Nous proposons plusieurs méthodes pour rechercher vos productions : par sigle, par collection ou par identifiant AuréHAL. Cette dernière méthode est à privilégier dans le cas où plusieurs laboratoires portent le même sigle que le vôtre." Further instructions include: "Une fois récupérée, veuillez vérifier la liste des productions en vous assurant qu'elles correspondent à celle de votre unité de recherche et corrigez-la si nécessaire.", "Le fichier final doit être annexé au dossier d'autoévaluation demandé par le Hcéres.", and "Année de début : _____ Année de fin : _____".

Two radio buttons are present: one for "Recherche par sigle ou collection du laboratoire" (selected) and one for "Recherche par identifiants AuréHAL". A text input field labeled "Sigle du laboratoire" is highlighted with a purple border. To its right is a smaller input field labeled "Code de la collection". Below these fields is a text input for "Identifiant AuréHAL" with a small red "+" button next to it. At the bottom are two buttons: "RECHERCHER" (red background) and "EFFACER" (white background). An arrow points from the "EFFACER" button to a call-to-action box on the right.

The call-to-action box contains the text "Résultats de la recherche : 264 productions scientifiques" and a large red button labeled "TÉLÉCHARGER MA LISTE DE PRODUCTIONS" with a download icon.

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LES DONNÉES DE CARACTÉRISATION ET DE PRODUCTION

Un fichier de 9 onglets, dont 1 consacré aux nomenclatures à respecter :

- ◆ 1. Informations administratives
- ◆ 2.1. RH de l'UR (pré-remplissage possible) → Demander à l'HCERES de préremplir (Irène)
- ◆ 2.2. RH en doctorat (export possible à partir de l'espace ADUM) → Tester l'export depuis Adum (qui ?)
- ◆ 3. Production scientifique (identifiant HAL) → Export possible depuis HAL (qui teste ?) ou via site web à jour
- ◆ 4. Ressources financières (des outils proposés par les ONR ou les établissements) → Curie
- ◆ 5. Indices de reconnaissance → Qui ?
- ◆ 6. Activités contractuelles et valorisation → Curie
- ◆ 7. Données du prochain contrat (copier-coller possible à partir de 2.1.) → Irène et tous
- ◆ 8. Nomenclatures

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

DÉPÔT DU DOSSIER D'AUTOÉVALUATION

Le DAE comprend :

- Le document d'autoévaluation
- Le fichier « Données de caractérisation et de production »
- Le Portfolio
- L'annexe production obtenue avec l'outil « HAL »

Pour la conformité des nomenclatures, il est fortement conseillé mais non obligatoire d'utiliser la plateforme de test avant le dépôt. Ceci peut-être réalisé par l'unité et/ou la tutelle jusqu'au 31 mai.

Le dépôt, à réaliser par l'établissement déposant, se fera sur la plateforme de dépôt ouverte jusqu'au 31 mai 2024.

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LE CALENDRIER (1)

- 1. Octobre - Novembre 2023** : ateliers thématiques recherche sur site.
- 2. Novembre-Décembre 2023** : dialogue amont entre le département d'évaluation de la recherche du Hcéres et les gouvernances recherche des établissements (SF, modalités des entretiens, périmètre de la synthèse recherche, points particuliers).
- 3. Janvier 2024** : premiers contacts des conseillers scientifiques (CS) avec les DU.
- 4. 31 mai 2024** : dépôt des DAE.

Le dossier HCERES, à déposer en mai 2024

LE CALENDRIER (2)

4. **Date limite de fin des entretiens** des comités d'experts avec les unités de recherche dans l'ordre des sites suivants :

- Institut Catholique de Lille ; UPJV : jusqu'au 4 novembre 2024
- Université d'Artois ; ULCO ; UPHF ; UTC : jusqu'au 18 novembre 2024
- Université de Lille : jusqu'au 25 novembre 2024
- CY Cergy Paris Université : jusqu'au 2 décembre 2024
- École Centrale Lille : jusqu'au 9 décembre 2024
- UPEC ; Université Gustave Eiffel : jusqu'au 16 décembre 2024
- ENPC ; Paris 8 ; Paris 10 : jusqu'au 30 décembre 2024
- Université Paris Saclay : jusqu'au 13 janvier 2025
- IPP : jusqu'au 27 janvier 2025
- Université de la Réunion : jusqu'au 3 février 2025

Ce calendrier prévisionnel est susceptible d'être modifié.